

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	11^{eme}
Nom de site	FAUBOURG SAINT ANTOINE	Numéro	T15200
Adresse du site	5 rue du Faubourg Saint-Antoine	Hauteur	R+6(20.45m)
Bailleur de l'immeuble	SCI MONJEAN	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	25/09/2018
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	01/02/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	01/04/2021

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G dans le 3500 MHz.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G. Les antennes sont orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	A plus de 3m et en dessous des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+5
Estimation	2G/3G/4G/5G(2100) : 0° < 5V/m - 120° < 4V/m - 240° < 5V/m 5G (3500) : 0° < 3V/m - 120° < 4V/m - 240° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	Azimuts 0° et 120° : 24.61m ; Azimut 240° : 22.75m		

Incidence visuelle

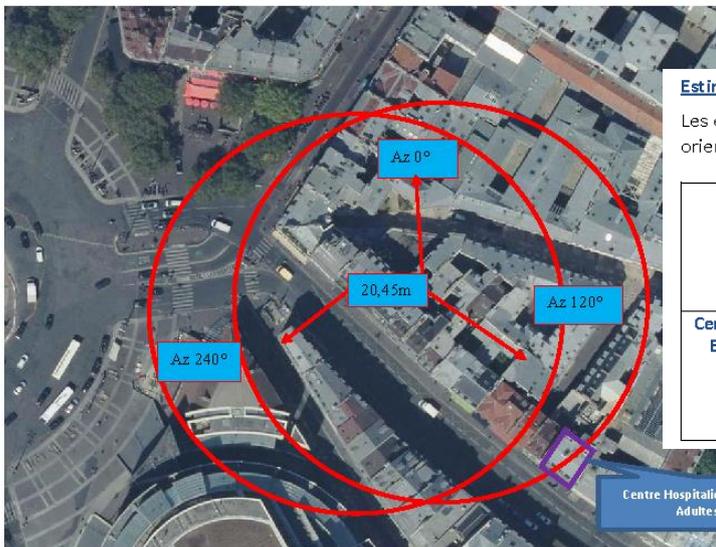
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 120° et 240° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500 MHz) pour les mêmes azimuts.		
Intégration antennaire	Aucune modification		
Zone technique	Aucune modification		

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

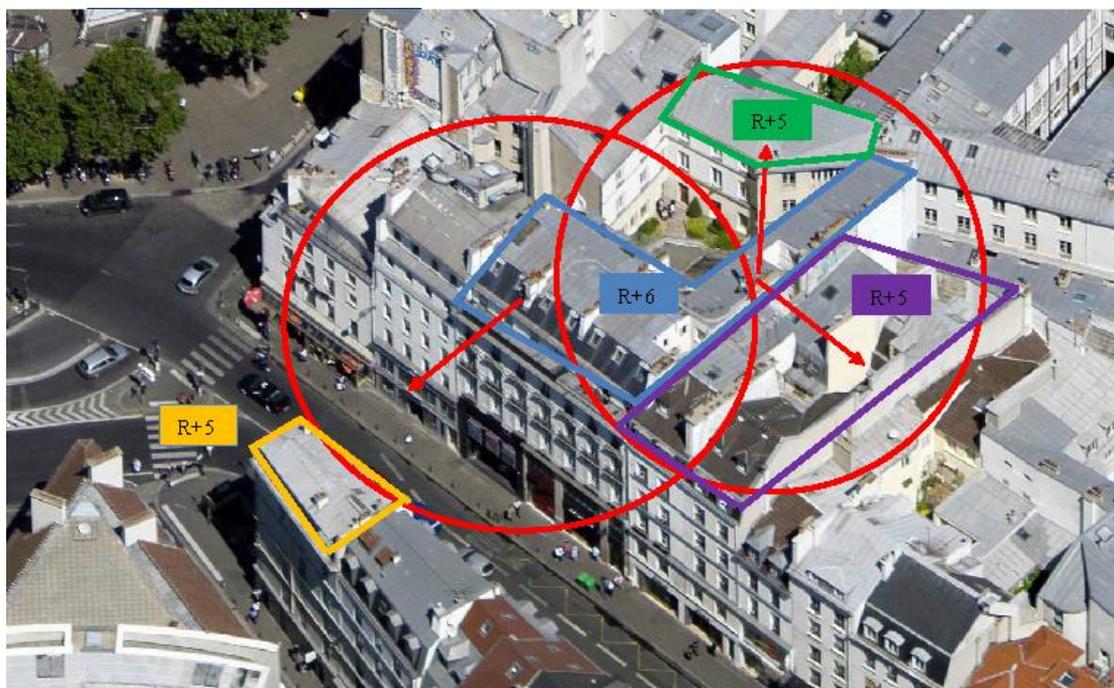


Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*
Centre Hospitalier Espace Jeunes Adultes	29 rue du Faubourg st Antoine 75011 Paris	20 m	oui	90m	<1 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G(2100)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 5 RUE DU FAUBOURG SAINT ANTO 75011 PARIS-11E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	16.5 m	16.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour la 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

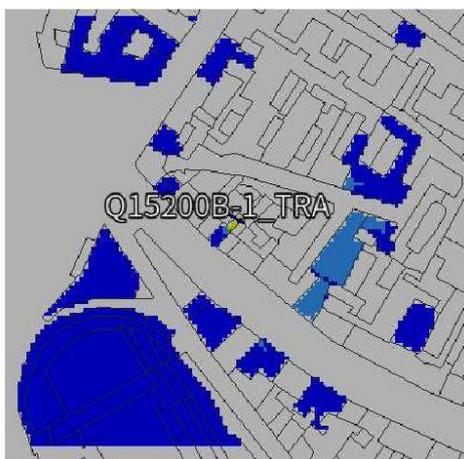
L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 5 RUE DU FAUBOURG SAINT ANTO 75011 PARIS-11E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	16.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

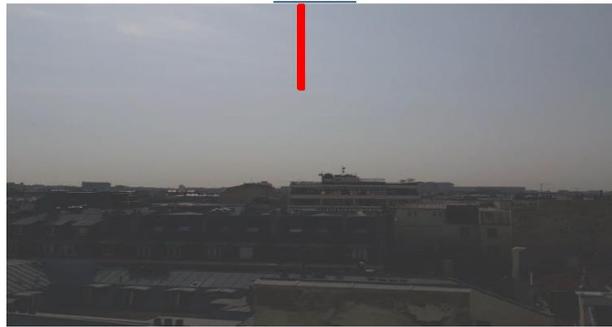


Etat projeté : Pas de modification visuelle.

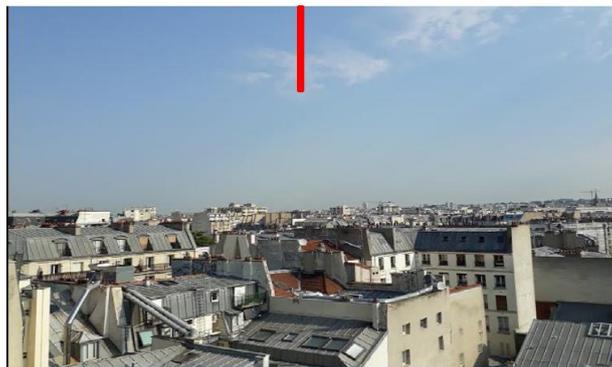


Vue des Azimuts

Azimet 0 ° :



Azimet 120 ° :



Azimet 240 ° :

